

**Définition**

Un **repère orthogonal du plan** est constitué de deux droites graduées (appelées axes) de **même origine** et perpendiculaires.

Dans un repère, chaque point est repéré par deux nombres relatifs appelés **les coordonnées** de ce point. Le premier nombre, lu sur l'axe horizontal, est **l'abscisse** et le second nombre, lu sur l'axe vertical est **l'ordonnée**.

**Exemple**

Le point A a pour abscisse 2 et pour ordonnée 3.  
Donc les coordonnées de A sont : A ( 2 ; 3 ).

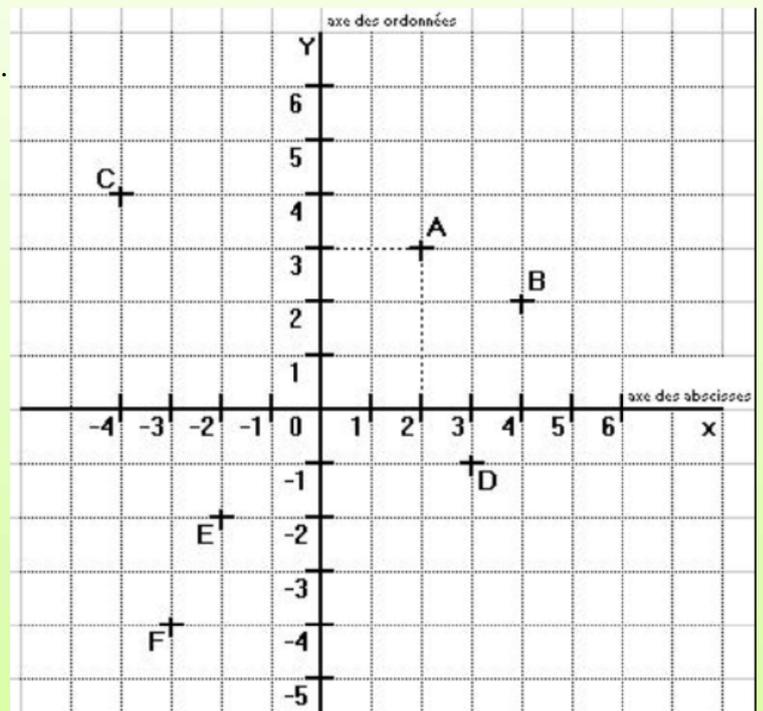
Donner les coordonnées des points suivants :

B ( ..... ; ..... )    C ( ..... ; ..... )    D ( ..... ; ..... )

E ( ..... ; ..... )    F ( ..... ; ..... )

Placer les points G , H et I tels que :

G ( 7 ; - 4 )    H ( 0 ; 6 )    I ( -1 ; 3 )

**Remarques**

- L'origine du repère O a pour coordonnées ( 0 ; 0 ).
- Tous les points situés sur l'axe des abscisses ont une ordonnée égale à 0.
- Tous les points situés sur l'axe des ordonnées ont une abscisse égale à 0.